

PAT de Saint-Brieuc Armor Agglomération

PAT de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Date de la dernière actualisation : 26/12/2024



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2021

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Bretagne

Côtes-d'Armor

Chiffres clés du territoire



Contexte

153 321 habitants

32 communes

253,38 habitants/km²

605,10km² de communes

904,15 ha artificialisés

3,77 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre
par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

12% de taux de pauvreté

9,30% de chômage

21 900€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

34 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,56 associations par 10 km²

0,22 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

30 808,21 hectares de SAU

50,91% de SAU

dont 5,50% de SAU en bio

dont 0,43% de légumineuses

dont 18,70% de prairies permanentes



Structures agricoles

588 exploitations

59 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques > **5 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau

43 179,67m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en baisse de 14,31% depuis 5 ans

99,14 de haie/ha de SAU



Distribution

225 enseignes de distribution

dont 42 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

2 723 emplois dans la transformation

+5,71% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

143 restaurants collectifs sur le territoire

dont 82 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Saint-Brieuc Armor Agglomération (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› ADEME – Direction Régionale

› Commune de la Méaugon

› Commune de Plérin

- › Commune de Pordic
- › Commune de Saint-Brieuc
- › Commune de Saint-Julien
- › Commune de Trégueux
- › Commune de Yffiniac
- › Conseil de développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- › Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- › Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- › Direction Départementale des territoires et de la Mer
- › Département des Côtes d'Armor
- › Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › 15 communes de l'Agglomération

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Saint-Ilan

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture de Bretagne
- › Maison de la Bio des Côtes d'Armor
- › Groupement des Agriculteurs Biologiques des Côtes d'Armor
- › Vert le jardin
- › Agriculture Paysanne

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor
- › INNOZH

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Banque Alimentaire
- › Croix Rouge
- › Secours populaire
- › SOLAAL

Les objectifs stratégiques du projet

PILIER 1 - RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION Saine ET LOCALE POUR TOUTES ET TOUS

CONTEXTE (Extraits du diagnostic)

Le premier pilier de la stratégie alimentaire vise à lutter contre la précarité alimentaire et à accompagner la transition alimentaire en facilitant l'accès à tous à une alimentation durable et de qualité.

L'accessibilité à une alimentation saine, durable et locale pour tous et toutes revêt une dimension sociale. Le diagnostic de territoire a révélé que Saint-Brieuc Armor Agglomération connaît un taux de pauvreté de 11,9% (11,7 % en côtes d'Armor) et présente des disparités importantes entre certaines communes (20% à Saint-Brieuc, 15% à Quintin, 6% à Plaintel) pour atteindre 41% à 44% (2019) dans les zones en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Comptant près de 6000 étudiants, l'Agglomération porte une ambition volontariste forte sur les conditions d'étude et d'accueil des étudiants de son territoire. A l'échelle nationale, les ressources mensuelles moyennes des étudiants s'élèvent à 919 € en 2020 (Enquête de l'Observatoire National de la Vie étudiante). Presque les trois quarts des étudiants sont, au moins en partie, dépendants financièrement de leurs parents, et 4 % des étudiants sont dans une situation de précarité. La précarité financière est fréquemment invoquée par les étudiants pour expliquer les mauvaises habitudes en matière d'alimentation, et plus généralement de santé.

En conséquence, cette tranche de la population est identifiée comme un des publics cibles du PAT, avec un renforcement du facteur alimentaire dans la politique d'amélioration des conditions de vie des étudiants.

Par ailleurs, le contexte d'inflation des dernières années a engendré une demande accrue de l'aide alimentaire. *“Chez nous (Secours populaire) dans les Côtes d’Armor, la moyenne d’âge des bénéficiaires est de 28 ans”. “Aux Restos du Coeur, on remarque une augmentation de 25% à 30% de bénéficiaires à l’échelle du territoire costarmoricain. Il existe plus de travailleurs pauvres, plus de femmes isolées retraitées, les bénéficiaires sont en majorité des femmes en situation monoparentale.”*

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les orientations définies par l'Agglomération visent à lutter contre la précarité alimentaire en lien étroit avec les associations de l'aide alimentaire et à accompagner la transition alimentaire au travers d'une sensibilisation à la santé-alimentation, à l'impact environnemental et à l'impact sociaux-économiques de l'acte d'achat. En complément, les débats suscités par la concertation ont fait émerger la lutte contre le gaspillage comme un prérequis à tout autre message visant à inculquer des changements d'habitudes alimentaires.

AXE 1 – Engager la transition alimentaire

1.1 - Valoriser les produits locaux et le savoir-faire gastronomique

Objectifs:

- Promouvoir les produits locaux en investissant les manifestations existantes
- Renforcer le lien producteurs/consommateurs

1.2 - Éduquer, former, sensibiliser à une alimentation saine et locale

Objectifs:

- Sensibiliser les étudiants à la nutrition-santé

- Sensibiliser le grand public
- Faciliter la structuration de projets pédagogiques en lien à l'alimentation

1.3 - Poursuivre l'amélioration des pratiques en restauration collective

Objectifs:

- Former les professionnels intervenant auprès des enfants
- Faciliter la mise en application de la loi EGalim
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et accompagner la gestion des biodéchets
- Accompagner les établissements accueillant des personnes âgées

AXE 2 – Lutter contre la précarité alimentaire

2.1 - Faciliter le don de denrées en surplus

Objectif:

- Faciliter l'approvisionnement de l'aide alimentaire en produits agricoles

2.2 - Faciliter l'accès à une alimentation saine et locale pour toutes et tous

Objectifs :

- Accompagner les publics en situation de précarité (habitants des quartiers prioritaires)
- Faciliter l'accès à une alimentation saine pour les étudiants

PILIER 2 – MAINTENIR UNE DYNAMIQUE PLURIELLE DE PRODUCTION

CONTEXTE (Extrait du diagnostic)

L'agriculture et l'alimentation se situent à la croisée d'enjeux environnementaux, économiques et sociaux, particulièrement structurants pour le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération (adaptation et atténuation du changement climatique, préservation de la biodiversité, qualité de l'eau, souveraineté alimentaire, emploi, vieillissement et renouvellement des générations agricoles, organisation des territoires ruraux, etc.). Ces enjeux nécessitent une réponse systémique et cohérente.

Le territoire de SBAA compte 588 exploitations pour 32 088 ha de SAU (Surface Agricole Utile). La SAU du territoire représente un peu plus de la moitié de la surface totale (51 %), soit un ratio légèrement supérieur à la moyenne nationale (45% en 2019), mais inférieur à la moyenne départementale de 63 %. Cette différence entre SBAA et le reste du département s'explique par une pression foncière accrue due à l'attrait du littoral et à une zone urbaine conséquente, mais également par la présence d'éléments boisés.

L'activité agricole est fortement marquée par l'élevage avec plus de 85 % des exploitations disposant d'au moins un atelier animal. La production laitière est majoritaire, suivie par le porc et la volaille. En 2019, l'agriculture biologique occupe 4,1 % de la SAU de l'agglomération, soit 6 % des exploitations. En comparaison l'agriculture biologique est pratiquée par 12,4 % des exploitations du département et les surfaces bio représentent 8,3 % de la SAU bretonne.

Une estimation de la balance alimentaire intégrant 6 types de produits a permis d'établir des ratios entre la consommation et la production du territoire. Les productions à tendance déficitaire sont les fruits et les légumes et dans une moindre mesure les légumineuses, protéagineux, oléagineux. Les productions à tendance excédentaire sont les produits laitiers, les céréales et enfin les viandes et œufs.

L'activité agricole induit des pressions sur la ressource en eau en termes de quantité, mais également de qualité (transfert de nutriments vers les cours d'eau (phosphore, azote) et de contamination par les pesticides), aux conséquences négatives sur l'environnement et la biodiversité du territoire. La baie de Saint-Brieuc est une baie sensible, marquée par une eutrophisation engendrant un phénomène de marées vertes observé depuis le milieu des années 1970. A ce titre, elle est concernée par un plan de lutte contre les algues vertes (PLAV) initié en 2011 visant à l'amélioration de la qualité des eaux. Au plan climatique, l'agriculture représente 24% des émissions de gaz à effet de serre (GES, majoritairement non énergétique) du territoire (soit le 2ème secteur émetteur, derrière les transports).

La pyramide des âges montre un vieillissement des actifs avec une représentation des 50-59 ans constituant désormais 40 % de la population d'agriculteurs. Selon le recensement agricole de 2020, 114 exploitations sur les 588 (19%) comptent au moins un chef de plus de 60 ans.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les orientations définies sur le volet agricole du PAT visent à faciliter le renouvellement des générations en agriculture, soutenir une production diversifiée dans une trajectoire d'équilibre de la balance alimentaire et accompagner adaptation de l'activité agricole face aux défis environnementaux et climatiques.

Pour conforter ces orientations et renforcer l'articulation des enjeux socio-économiques (diminution des effectifs, installation, organisation des territoires ruraux), climatiques (adaptation, atténuation) et environnementaux (biodiversité, qualité de l'eau), l'Agglomération souhaite également se doter d'une stratégie agricole.

AXE 1 - Définir une vision commune de l'agriculture du territoire à moyen terme

Objectifs:

- Renforcer l'articulation et la prise en compte des différents enjeux agricoles du territoire
- Mobiliser le levier du foncier dans les politiques de l'Agglomération

AXE 2 - Soutenir la structuration de filières vertueuses au plan environnemental et climatique

Objectifs:

- Contribuer au plan de lutte contre les algues vertes
- Développer les cultures à basses fuites d'azote
- Soutenir le développement de productions déficitaires à destination de l'alimentation humaine

- Améliorer les pratiques dans un objectif de protection et restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- Réduire l'impact de l'agriculture sur les émissions de gaz à effet de serre

AXE 3 - Garantir le renouvellement de la population agricole

Objectifs:

- Faciliter l'installation-transmission

PILIER 3 - DÉVELOPPER LES FILIÈRES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

CONTEXTE (Extrait du diagnostic)

Alors que l'agriculture du territoire est confrontée à de multiples défis économiques, sociaux et environnementaux, la relocalisation de l'alimentation doit permettre de renforcer la souveraineté alimentaire au sein des territoires, en renforçant leurs capacités d'adaptation face aux crises (chocs économiques, événements extérieurs, changement climatique, etc.).

Le territoire de SBAA est fortement marqué par l'élevage, avec une prédominance de la production laitière dont l'organisation repose sur une structuration essentiellement industrielle. La part de l'activité agroalimentaire sur SBAA reste toutefois relativement faible en comparaison d'autres territoires en Côtes d'Armor, amenant l'Agglomération à interroger les possibles leviers de renforcement des capacités de transformation des denrées agricoles sur le territoire. Il en est de même pour les filières des produits de la mer (pêche, moules, coquilles saint-jacques, etc.), pour lesquelles des carences en outils intermédiaires sont identifiées.

Toutes productions agricoles confondues, les activités de transformation à la ferme ont été multipliées par trois en 10 ans sur SBAA. Cette progression s'est accompagnée d'une augmentation du travail à façon, révélant un accroissement du besoin en prestation de service. Plusieurs initiatives soutenant l'émergence de nouvelles filières pourraient générer des futurs besoins en outils structurants (Lentilles).

Le territoire de SBAA rayonne par une culture gastronomique forte et dynamique. Cette renommée s'est notamment construite sur la présence de filières de produits de la mer de qualité tels que la coquille Saint-Jacques, qui bénéficie d'une indication géographique protégée et la moule, dont le parc à moules au bouchot d'Hillion bénéficie du signe de qualité "Label Rouge". L'identité culinaire locale repose également sur les produits la terre, à la fois en filière longue et en filière courte, avec un essor de la commercialisation en circuits-courts qui représentent 10% des exploitations du territoire.

Par ailleurs, la loi EGalim de 2018, vise notamment à introduire 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective. Pour que cette loi constitue un levier de développement économique pour le territoire, il est nécessaire de veiller à ce que ces produits labellisés soient sourcés localement.

LES ORIENTATIONS

L'intention première du projet alimentaire territorial de SBAA est de bâtir un projet collectif rapprochant l'ensemble des acteurs de l'alimentation, dans l'intention de renforcer l'écosystème alimentaire local. A cet effet, l'Agglomération souhaite s'inscrire dans un rôle de facilitateur, afin d'impulser de nouvelles formes de coopérations entre les opérateurs. Il s'agira aussi de poursuivre et capitaliser sur la dynamique intercommunale en matière de restauration collective.

Afin de soutenir la structuration des filières alimentaires de proximité, l'Agglomération poursuit les actions de mise en relation entre l'offre et la demande en restauration collective et traditionnelle. En complément, il est nécessaire de mieux appréhender les besoins des filières, en matière d'outils structurants notamment.

AXE 1 – Développer des outils structurants

Objectifs:

- Identifier des leviers de relocalisation
- Relocaliser les outils de transformation des produits de la mer
- Améliorer la logistique

AXE 2 - Construire une répartition équitable de la valeur et susciter les coopérations

2.1 - Renforcer le maillage territorial

Objectifs:

- Identifier des leviers de relocalisation
- Relocaliser les outils de transformation des produits de la mer
- Améliorer la logistique

2.2 - Animer la structuration de filières

Objectifs :

- Développer le débouché de la restauration collective pour amorcer la structuration de filières intermédiaires
- Développer le débouché de la restauration commerciale
- Améliorer l'offre de restauration commerciale

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Organisation des filières	Identifier des leviers de relocalisation des filières alimentaires	Action programmée
	Organisation des filières	Finaliser l'étude d'opportunité sur la relocalisation des activités de transformation des produits de la mer	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Organiser Rock'n Toques	Action réalisée
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Organiser des animations culinaires dans le cadre de La route des Terre Neuvas	Action réalisée
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Mener des opérations « Découverte de filières » dans le cadre de la Semaine du Tourisme Économique et des savoir-faire	Action en cours
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Faciliter l'approvisionnement local pour les restaurateurs et hébergeurs	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la petite enfance	Déployer un cycle d'interventions d'éducation à l'alimentation à l'école	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la petite enfance	Élaborer une stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable incluant un volet relatif à l'alimentation	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	Organiser des animations de sensibilisation à la nutrition-santé à destination du public étudiant	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Organiser des opérations de glanage et sensibiliser les bénéficiaires	Action programmée
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Organiser des ateliers de cuisine à destination de publics en situation de précarité	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Consolider les actions de lutte contre la précarité alimentaire des étudiants et conforter le diagnostic	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Contribuer au projet de création d'un outil de transformation et de reconditionnement de denrées alimentaires issues des dons et ramasses - COASALIM	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Poursuivre l'accompagnement aux améliorations des pratiques agricoles, restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Accompagner la structuration d'une filière de déshydratation de luzerne	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Soutenir l'émergence de filières de productions à basses fuites d'azote (Lentilles)	Action programmée
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Déployer des ateliers grand-public sur la conservation et gestion des déchets	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	État des lieux de l'alimentation dans les structures d'accueil de personnes âgées	Action programmée
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Renforcer la dimension éducative en restauration collective et communiquer sur les pratiques	Action en cours
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Élaborer un catalogue de producteurs à destination de la restauration collective	Action programmée
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Accompagner les établissements de restauration collective dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des (bio)déchets.	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Poursuivre l'animation du groupement d'achat de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Définir les modalités de gestion d'une réserve foncière et ses usages	Action programmée
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Élaborer une stratégie sur l'agriculture du territoire et préciser les enjeux d'utilisation du foncier	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Les thématiques évaluées et indicateurs sont inspirés de la méthode ORSAT qui a été adaptée au territoire de SBAA

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Objet de coopération : logistique des filières alimentaires de proximité

La structuration de filières de proximité dans un objectif de relocalisation de l'alimentation est un des piliers de la stratégie alimentaire de SBAA. Pour approfondir les aspects logistiques en intégrant l'échelle pertinente d'organisation des filières, les réflexions doivent être menées en dépassant les limites administratives des EPCI. Plusieurs EPCI du département se sont accordés pour entamer une réflexion collective en la matière et s'inscrire dans un partage d'expérience.

Les EPCI/PAT ciblés: Lamballe Terre et Mer, Guingamp-Paimpol Agglomération, Lannion Trégor Communauté

Objet de la coopération: les enjeux de précarité alimentaire à l'échelle départementale

Dans le cadre sa démarche en matière de lutte contre la précarité alimentaire, le département des Côtes d'Armor souhaite instaurer une animation et coordination des EPCI pour traiter des enjeux de précarité alimentaire à l'échelle départementale.

Les EPCI et PAT ciblés : l'ensemble des EPCI des Côtes d'Armor.

Coopération interterritoriale

Oui

En articulation avec les actions à venir du département

PAT membre des réseaux

› Bretagne

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l’Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Marlène BOËSARD

02 96 77 60 37

marlene.boesard@sbaa.fr

Climat et transitions

Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial

5 rue du 71ème régiment d'infanterie

22000 Saint-Brieuc

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)